

LE BIGANON VENSACAIS



Informations municipales de juillet à décembre 2025

LE MOT DU MAIRE

Notre commune poursuit son développement. Des investissements raisonnés et une gestion sérieuse contribuent à offrir aux Vensacaises et Vensacais des services et un cadre de vie de qualité. Pourtant, les temps ne s'y prêtent pas et les gens critiquent - souvent par derrière ou sur les réseaux sociaux - notamment sur des sujets qu'ils ne connaissent pas. Malheureusement, comme toujours, les propositions constructives ne sont pas légion.

Début septembre, les nouveaux locaux à côté de la mairie seront livrés aux utilisateurs de la maison d'assistantes maternelles, ainsi qu'aux deux associations de peinture. Dans le plus grand bâtiment, les kinésithérapeutes emménageront au coin de la rue du Moulin et les six appartements de l'étage ne devraient pas tarder à trouver preneurs, en location. Il reste au rez-de-chaussée un local qui n'est pas encore affecté : nous appelons donc les personnes intéressées et/ou ayant des idées réalistes à se manifester...

Autre avancée, le PLU. Après quelques réunions avec les services de l'État, le PLU a été de nouveau arrêté le 26 mai 2025. Une enquête publique se déroulera durant un mois sur septembre/octobre 2025.

De son côté, la salle de sport Vensac Moove connaît un franc succès. Félicitations à Julie Valentin pour son dynamisme, son sourire, sa bonne humeur et son professionnalisme.

Une fois de plus, tous les remerciements de la municipalité vont aux commerçants et aux associations vensacaises qui proposent des services, activités sportives, culturelles, musicales et de loisirs, faisant ainsi vivre agréablement habitants, touristes et voisins sur notre territoire.

Bravo aux Mounaqueurs qui proposent un pot-pourri des 24 dernières années. Pour leur ultime été d'embellissement de Vensac, saluons leur talent et leur enthousiasme qui permettent d'attirer de nombreux visiteurs.

Et un chaleureux merci à notre stagiaire Noé qui a réalisé la mise en page de ce numéro du Biganon !

Que les mois à venir nous apportent bien des occasions de rencontres conviviales, comme par exemple les sept marchés du jeudi soir en juillet et août.

Bon été à tous !



Jean-Luc Piquemal

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni les 24 février, 8 avril et 26 mai 2025.

Le tableau récapitulatif des décisions prises est publié dans les cinq jours qui suivent la réunion et le procès-verbal intégral est rendu public après son adoption lors de la séance suivante. Ces procès-verbaux intégraux sont ensuite à votre disposition à la mairie, sur l'écran tactile, ainsi que sur le site Internet www.vensac-medoc.com

N'hésitez pas à consulter ces documents pour être bien informés.

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Le 18 juin 2024, les services de l'État ont demandé à la commune de retirer le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 19 février 2024 au motif que tous les avis des personnes publiques associées doivent figurer au dossier d'enquête publique alors que celui de la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) était arrivé après l'enquête publique.

Dès lors, plusieurs réunions ont eu lieu avec les services de l'État de façon à apporter quelques améliorations, notamment par rapport au Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) approuvé entre-temps par la Communauté de Communes Médoc Atlantique. De plus, la commune s'est efforcée de tenir compte de l'avis de la commissaire enquêtrice en intégrant des modifications ne posant aucun problème et demandées par les administrés.

En conclusion, le projet de PLU reste conforme à l'esprit du document approuvé le 19 février 2024. La nouvelle version du PLU a donc été arrêtée par le conseil municipal réuni le 26 mai 2025 et envoyée, pour avis, aux personnes publiques associées.

L'enquête publique aura lieu du 8 septembre au 8 octobre 2025, avec possibilité de consulter le dossier durant cette période, aux jours et heures d'ouverture de la mairie. De plus, la commissaire enquêtrice effectuera des permanences comme suit :

- lundi 8 septembre de 9h à 12h,
- jeudi 25 septembre de 14h à 17h,
- mercredi 1er octobre de 14h à 17h,
- mercredi 8 octobre de 14h à 16h30.



RAPPEL D'URBANISME

Comme stipulé dans le règlement d'urbanisme de Vensac, les panneaux claustras en bois sont interdits quelle que soit leur utilisation : en limite du domaine public, en clôture mitoyenne ou tout autre cas.

APRÈS UN QUART DE SIÈCLE, LES MOUNAQUES TIRENT LEUR RÉVÉRENCE

Après un quart de siècle, les Mounaques tirent leur révérence. Quelques bénévoles ont œuvré avec enthousiasme et bonne humeur, dans le partage et pour le plaisir des villageois et des visiteurs.

Lors des périodes estivales du 1er juin à mi-octobre et pour les fêtes de fin d'année du 1er décembre à fin janvier, ils ont su mettre leurs compétences et leur motivation au service de tous pour choisir les thèmes, composer les tableaux, concevoir personnages et costumes, décors et accessoires et effectuer la mise en place : au total, 7 mois de création, de délire, de partage, de joie.

Un quart de siècle, le groupe des Mounaqueurs se réduit et ne rajeunit pas...

Pour eux, ce fut vraiment un immense plaisir d'avoir participé à cette aventure.

Le but de la naissance des Mounaques était de contribuer à l'animation de notre village et de créer un tissu social pour le bonheur de tous. Elles ont aussi largement bâti et étendu la renommée de Vensac au-delà des frontières du Médoc et de la France.

Une page se tourne. Un chapitre s'achève. Mais le livre n'est certainement pas refermé. Aux nouveaux créateurs de bonne volonté d'écrire ces pages blanches !



SALLE DE SPORT : VENSAC MOOVE

Vensac Moove, nouveau nom de la salle de sport depuis le début de l'année 2025.

2023 et 2024 avaient été très décevantes pour notre salle de musculation. Un premier gérant était parti à Paris et déléguait à un « ami » la gestion de la salle ; et lorsqu'on a mis fin à son contrat, il n'a rien trouvé de mieux que de nous voler du matériel... A suivi un autre gérant qui ne fréquentait la salle que lors de sa pratique sportive personnelle et avait une autre société à faire tourner, au détriment de nos installations ; et à la fin de son contrat, il a détérioré la porte d'entrée...

Depuis le début de cette année, Julie Valentin a pris la gérance et, enfin, cela fonctionne bien : les sportifs sont plus nombreux, ont l'air fort satisfaits et apprécient la bonne ambiance. La commune fait donc tout son possible pour aider Julie.

Bonne transpiration à tous !!!



PLAINTÉ DU CONSEIL MUNICIPAL

Vous recevez dans vos boîtes aux lettres une publication intitulée « Le Hérisson Joyeux ». Dans la parution de décembre 2024, il est laissé à penser que le conseil municipal a fait cadeau de 100 000 € à la société LOUMAGA lors de l'acquisition du fonds de commerce du camping du Vieux Moulin. Or, ce dû n'a jamais été annulé ; le titre de recette a été émis par la commune le 14 décembre 2023 et **la somme a été encaissée le 6 mars 2024.**

On peut certes accepter une parution anonyme, calomnieuse et hostile à tout ce qui émane de la municipalité, mais en aucune façon on ne peut tolérer que la probité du conseil municipal ou du maire soit mise en cause.

Or, à l'issue du conseil municipal du 17 décembre 2024, deux personnes se sont publiquement déclarées comme faisant partie du groupe de rédaction de « Le Hérisson Joyeux ». En conséquence, le conseil municipal a délibéré pour que plainte soit déposée, ce qui a été fait pour propos calomnieux, la preuve étant fournie de l'encaissement des 100 000 €.

ÉTAT CIVIL

Esteban et Gabin, nés le 5 mai 2024 à Bordeaux, fils de Chloé CHAMPEVAL et Émilien ROBERT, ont soufflé leur première bougie !

Bravo aux jumeaux et félicitations aux parents !

NAISSANCES

Ely, fille de Justine LABOUREAU et Sébastien BELLIARD, le 23 mars 2025 à Lesparre
Ethan, fils d'Élodie LAMBERT et Mégann MIGUEZ, le 27 mai 2025 à Arès.

Le conseil municipal souhaite la bienvenue à Ely et Ethan et félicite leurs parents.



DÉCÈS

Paul TIFFON le 3 janvier 2025 au Bouscat, à l'âge de 98 ans

Stéphane PIED le 15 mars 2025 à Vensac, à l'âge de 52 ans

Marie BAHOUGNE, née FORTON, le 26 mars 2025 à Lesparre, à l'âge de 90 ans

Jean-Pierre VERGIER le 11 avril 2025 à Vensac, à l'âge de 81 ans

Huguette YGOUT le 21 avril 2025 à Pessac, à l'âge de 73 ans

Marc GOUDARD le 29 avril 2025 à Lesparre, à l'âge de 67 ans

Denis ALAN le 18 mai 2025 à Vensac, à l'âge de 74 ans

Françoise dite Gisèle PORTIER, née BOURRA, le 27 mai 2025 à Lesparre, à l'âge de 97 ans

Gérard DUVERGÉ le 8 juin 2025 à Vensac, à l'âge de 67 ans.

Le conseil municipal présente ses condoléances aux familles des défunts.

ATELIERS GRATUITS POUR SENIORS

Les ateliers gratuits organisés par la mairie rencontrent un franc succès et se poursuivent donc afin de permettre aux seniors (à partir de 55 ans pour l'ASEPT et à partir de 60 ans pour Destination Multimédia) de conserver leur autonomie, de saines habitudes de vie et de rompre leur solitude. Priorité est donnée aux Vensacais mais ces séances sont également ouvertes à un public des communes avoisinantes.

Programme du 2ème semestre 2025 :

- **Code de la Route / Seniors au volant** (5 ateliers pour réviser ses connaissances, découvrir les nouvelles réglementations et savoir adapter sa conduite) par Destination Multimédia les lundis, de 9h à 10h30, du 1er au 29 septembre 2025, à la mairie. **Renseignements et inscriptions à la mairie de Vensac.**
- **Formation numérique avec votre propre ordinateur portable** (5 ateliers) par Destination Multimédia les lundis, de 10h45 à 12h15, du 1er au 29 septembre 2025, à la mairie.
Renseignements et inscriptions à la mairie de Vensac le matin auprès de Christian Vauban.
- **Cap Bien-Être** (4 ateliers + 1 entretien téléphonique individuel de bilan pour identifier causes et mécanismes du stress et des émotions afin de mettre en place des stratégies personnelles au service de la santé) par l'ASEPT les mercredis, de 9h15 à 12h, du 24 septembre au 15 octobre 2025 à la salle des fêtes.
Renseignements et inscriptions auprès de l'ASEPT – Tél. 05 57 99 79 39.



VIE ASSOCIATIVE

ACCA - Gilles LABOY – tél. 06 81 00 35 24

ATT (pêche en mer) - Patrick SOURDOULAUD
Tél. 07 83 15 25 76

Au Plaisir de Peindre - Josiane CAHIER – Tél. 06 03 29 94 55
cahier.josiane@orange.fr

Comité des fêtes Jean DESPLANQUES – Tél. 06 85 53 58 67
cdf-vensac@orange.fr

Le Petit Pinceau Nicole MESURET – Tél. 05 56 09 60 25 et
07 84 12 15 88 – mesuret.yves@orange.fr

Union Nationale des Combattants (UNC) - Alain CASTANET
Tél. 06 09 65 03 93

Vensac Détente vensacdetente@outlook.fr
Cours de gym (programme défini durant l'été) et de yoga

Vensac Loisirs Culture (VLC) - Myriam DOLBEAU
Tél. 06 47 41 13 02 – daphne.kpodo@orange.fr
Théâtre enfants et adultes
Jeux de cartes



INSTITUT DE BEAUTÉ

L'institut de beauté de la Grande Rue s'appelle désormais
« **Douceur de Beauté** ». Amandine a repris
l'entreprise où elle officiait déjà.
Pour prendre rendez-vous, téléphoner au 07 60 21 42 97.

HORAIRES D'ÉTÉ DE LA DÉCHÈTERIE

Du 1er juillet au 30 août 2025, la déchèterie de Vensac est ouverte :

- du mardi au vendredi inclus de 8h à 15h,
- et le samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h20.

SERVICES

MAIRIE Tél. 05 56 09 44 04 mairiedevensac@vensac-medoc.com www.vensac-medoc.com
Ouverte lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 13h et de 14h à 17h ; vendredi de 9h à 13h

AGENCE POSTALE COMMUNALE - Tél. 06 87 52 14 73
Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h15. Fermée le mercredi

ÉCOLE MATERNELLE - Tél. 05 56 09 55 18

MÉDECIN - Sarah IUNG TOUZARD - Rendez-vous au 05 56 41 33 16

INFIRMIÈRES - Rendez-vous au 05 56 59 22 78

KINÉSITHÉRAPEUTES - Pierre SAVIN et Lisa RONTEY - Rendez-vous au 05 57 75 82 83

KINÉSIOLOGUE - Julie SMAGUINE - Rendez-vous au 06 75 73 13 48

OSTÉOPATHE - Arthur SCHOTT - Rendez-vous au 06 48 86 74 26

PSYCHOLOGUE CLINICIEN (enfants et adultes) - Charles DELORD - Rendez-vous au 06 13 64 64 71

PÉDICURE-PODOLOGUE - Coraline BELLET-BOSSE - rendez-vous au 05 64 55 00 94

M.A.M. LES P'TITS PIRATES (Maison d'Assistants Maternelles) - Enfants de 2,5 mois à 6 ans
Aurore 06 29 20 63 86 Sabrina 06 42 71 10 20 Marine 06 71 84 83 92

CABINET VÉTÉRINAIRE « Dune et Océan » - Tél. 05 56 59 00 15 - Urgences 24 heures/24 ou 06 19 63 22 24

DÉCHÈTERIE - Pass'Déchèterie obligatoire - Tél. 05 56 73 99 98

Du 1er juillet au 30 août, ouverte de 8h à 15h du mardi au vendredi ; le samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h20 - Hors juillet et août, ouverte du mardi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h20

SMICOTOM Tél. 05 56 73 27 40 - www.smicotom.fr

Collecte hors Vensac Océan : bacs jaunes et verts, mercredi après-midi toutes les semaines
bacs gris, mercredi après-midi les semaines paires

Collecte Vensac Océan : bacs jaunes et verts, mercredi matin toutes les semaines
bacs gris, jeudi matin les semaines impaires (toutes les semaines en juillet et août)

SUPÉRETTE VIVAL - Tél. 05 57 75 04 85

Ouverte tous les jours 8h à 12h30 et 15h à 19h - dimanches et jours fériés 8h à 12h30
Point Mondial Relay - Service café/thé sur place ou à emporter.

TAXI Tél. 07 87 13 34 45 - taxivensac01@hotmail.com

VENSAC MOOVE (salle de sport) - Julie VALENTIN - 7 jours / 7 - Tél. 06 80 46 59 01

ÉVÉNEMENTS DE JUILLET À DÉCEMBRE 2025

(calendrier prévisionnel)

10 juillet	Marché nocturne
14 juillet	Band'À Pépette, grillades, buvette et bal populaire organisés par le Comité des fêtes
17 juillet	Marché nocturne
24 juillet	Marché nocturne
31 juillet	Marché nocturne
07 août	Marché nocturne
14 août	Marché nocturne
21 août	Marché nocturne
05 septembre	Loto organisé par le Comité des fêtes
12 septembre	Soirée karaoké organisée par le Comité des fêtes
14 septembre	Concours de belote organisé par le Comité des fêtes
20 et 21 sept.	Vide-grenier organisé par Le Petit Pinceau
27 septembre	Dîner dansant organisé par le Comité des fêtes
12 octobre	Thé dansant organisé par le Comité des fêtes
17 octobre	Loto Le Petit Pinceau
19 octobre	Concert de rock'n roll organisé par le Comité des fêtes
1er et 2 nov.	Bourse aux jouets organisée par Le Petit Pinceau
02 novembre	Concert de jazz'n folk organisé par le Comité des fêtes
15 et 16 nov.	Marché de Noël organisé par le Petit Pinceau
21 novembre	Soirée karaoké organisée par le Comité des fêtes
30 novembre	Thé dansant organisé par le Comité des fêtes
12 décembre	Loto organisé par le Comité des fêtes
19 décembre	Vin chaud et concert Papis Jazz organisés par le Comité des fêtes
21 décembre	Noël des enfants organisé par le Comité des fêtes
31 décembre	Réveillon de la Saint Sylvestre organisé par le Comité des fêtes

